

République Française

Département de l'Hérault



QR. code

**Commune**  **de Rosis**

Séance du 4 février 2013 à 20 h 30

Membres présents : M. Jacques MENDES – M. René MAGNALDI – M. Daniel BOURDON – M. Gérard LUNA - Germain FARENQ - M. Moïse ROQUE -- Mlle Nathalie MENDES -

Membre(s) absent(s) excusé(s) : Mme Sandrine LECLERCQ – ( Pouvoir à Jacques MENDES )- M. Eric NAUTRE (Pouvoir Gérard LUNA)- Mme Arlette ARAGON (Pouvoir Germain FARENQ)

Secrétaire de séance : Mlle Nathalie MENDES.

Ordre du jour

1. *Approbation du PV de séance du Conseil Municipal du mois de Décembre 2012*
2. *Moulin de Lafage - Projet de concours les rubans du Patrimoine*
3. *WILDLIFE ESTATES LABEL – attribution du label de gestion des territoires du massif du Caroux*
4. *Natura 2000 - Restauration des milieux sur le massif du Caroux Espinouse*
5. *Compeyre - Réalisation d'une aire de parking*
6. *Attribution de subventions aux associations*
7. *EDF – Baisse de tension sur le réseau électrique dans le secteur de Compeyre*
8. *CCMHL - projet de création d'une déchèterie pour desservir les communes de Castanet / rosis*
9. *La combe d'Andabre- Projet de création d'une aire de parking*
10. *Maison du Mouflon –Recrutement d'un animateur*
11. *PLU – Présentation du projet de PADD aux personnes publiques associées*
12. *CCMHL –Projet d'extension du Parc éolien de Cambon et Salvergues*
13. *Stèle du Souvenir – 70 ème anniversaire du maquis de Bir Hakeim*
14. *Programme des manifestations culturelles et sportives*

Pour Info



QR CODE : Comment ça marche !

**Vous retrouverez de plus en plus ces pictogrammes au fil des pages des magazines, sur les bulletins municipaux et autres flyers. Grâce à une application gratuite, à télécharger sur votre Smartphone ou votre tablette tactile, vous pourrez lire des contenus vidéo en plaçant le code face à la caméra de votre mobile.**

**Essayez celui dédié à la commune de Rosis qui vous renvoie sur le site internet de la commune.**

## **TABLEAU DE BORD DU SITE INTERNET**

<http://www.rosis-languedoc.com>

**Fréquentation du site - Mois de janvier 2013 = 4 905 Visites**

**Fréquentation du site - Depuis le début de l'année 2013 = 4 905 Visites**

**La Maison du Mouflon et du Caroux à Douch,  
a accueilli lors de la saison 2012 = 2 100 visiteurs**

**OUVERTURE LE 1<sup>er</sup> MAI 2013**

### **1 - APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MOIS DE JANVIER 2013**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil d'adopter le Compte Rendu du dernier **Conseil Municipal de janvier 2013**.

**Avis du Conseil :** *Le Conseil adopte le Compte Rendu du dernier Conseil Municipal de janvier 2013.*

**Nombre de voix :** Pour : 10 contre : / abstention: /

### **2 - MOULIN DE LAFAGE - PROJET DE CONCOURS « LES RUBANS DU PATRIMOINE »**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil, que lors de la présentation des vœux à Douch à laquelle assistait Monsieur Bernard Azéma, qui est le professeur en charge de l'atelier menuiserie du lycée Fernand Fabre de Bédarieux. Cet enseignement a été entrepris dans le cadre d'un projet pédagogique durant l'année scolaire 2012 / 2013 la reconstruction de tout le système mécanique et hydraulique qui va permettre le fonctionnement de ce moulin à grains que nous avons entrepris de restaurer afin de préserver ce patrimoine communal.

Il indique qu'au cours de cette cérémonie, un diaporama nous a été présenté sur le travail que sont en train de réaliser Bernard Azéma et ses élèves et que l'on peut qualifier de remarquable.

Il indique également qu'après en avoir discuté avec ce professeur, ce projet de restauration remplit toutes les conditions pour concourir à l'appel à projet lancé par la fondation du patrimoine « **rubans du patrimoine** ».

Il précise que ce concours récompense les initiatives locales en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il met en valeur les communes ayant favorisé la réhabilitation et la valorisation de leur patrimoine bâti, contribuant ainsi, au maintien et à la création d'emplois. Toutes les communes lauréates reçoivent un diplôme et un trophée à apposer sur le bâtiment rénové lors d'une cérémonie organisée par les partenaires en présence des médias.

Il propose donc aux membres du Conseil de l'autoriser à inscrire notre commune à ce concours organisé par l'Association des Maires de France, la fédération Française et la fondation du Patrimoine « rubans du patrimoine » et à signer tout acte afférent.

**Avis du Conseil :** *Le Conseil émet un avis favorable à la participation de la commune*

**Nombre de voix :** Pour : 10 contre : / abstention:

### **3 - WILDLIFE ESTATES LABEL – LABEL DE BONNE GESTION ATTRIBUE AU TERRITOIRE DU CAROUX-ESPINOUSE**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil, qu'à l'initiative du GIEC du CE, le massif du Caroux Espinouse vient d'être distingué par l'organisation ELO (European Landowners organisation) qui vient de lui attribuer le label Wildlife Estates, (habitat sauvage) qui est un **label récompensant une utilisation durable des terres** et de gestion de la faune sauvage, contribuant ainsi à une meilleure reconnaissance des efforts engagés sur les territoires où l'homme intervient pour gérer et entretenir de façon durable, les espèces faunistiques et floristiques.

Il indique que le Caroux Espinouse, reconnu comme territoire d'excellence et d'exception au niveau européen pour sa gestion durable, a été labellisé pour 5 ans.

Il précise que « **Wildlife Estates** » met en avant la gestion de la faune sauvage, la conservation de la biodiversité et les services environnementaux rendus à la société. **Ce label a été attribué dans neuf pays européens** (Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, **France**, Portugal, Royaume-Uni, Suède et République Tchèque).

Il indique également qu'en France, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) coordonne cette initiative. Cinq sites sont labellisés : **le massif du Caroux-Espinouse (Hérault), le domaine de Chambord (Loir-et-Cher), le domaine de Jarras-Listel (Gard), la Touchardière (Loiret) et la Rabouillère (Creuse).**

Il précise également que l'organisation **ELO (European Landowners organisation)** est soutenue par la DG Environnement du parlement Européen.

Il indique qu'il y a tout lieu de se réjouir de cette distinction, qui témoigne de notre implication et de celle de tous les acteurs qui œuvrent pour une gestion durable de notre territoire.

**Avis du Conseil :** *Le Conseil se réjouit que notre territoire soit reconnu comme territoire d'excellence et d'exception au niveau européen et de cette distinction qui récompense et honore le travail de gestion effectué sur le territoire.*

**Nombre de voix :** Pour : 10 contre : / abstention: /

#### 4 - NATURA 2000 – RESTAURATION DES MILIEUX SUR LE MASSIF DU CAROUX ESPINOUSE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que dans le cadre du dossier Natura 2000, le Giec vient de déposer un dossier dans le cadre du contrat « non agricole et non forestier » pour des actions de gyrobroyage et de brûlage dirigé en lien avec le SDIS34.

Il précise que ces opérations de restauration sont financées à **100%** par les fonds européen de la DDTM, qui inclut le dossier « Restauration des milieux remarquables) qui est déjà subventionné par le Conseil Régional LR et le CG 34 à hauteur de **40.000€**.

Il propose donc, comme va le faire notre commune voisine de Castanet le Haut, de déposer un dossier dans le cadre des actions Natura 2000 « contrat non agricole non forestier » qui nous permettra de réaliser des actions de restauration des milieux tourbières etc... et l'autorisation de solliciter les financements nécessaires à la réalisation de ce dossier.

Il indique d'autre part, que G.Farenq, Conseiller municipal, nous informe que les membres de la Sté de chasse de Douch à laquelle il appartient, se proposent d'effectuer une opération d'ouverture pour éradiquer de jeunes pins qui colonisent le massif du Caroux et ferment le milieu.

**Avis du Conseil :** *Le Conseil unanime émet un avis favorable aux propositions du Maire et l'autorise à la constitution de ce dossier N.2000 et à signer tout acte afférent. Il émet également un avis favorable à une opération d'élimination des jeunes « pins » sur le massif du Caroux proposée par la Sté de Chasse de Douch.*

**Nombre de voix :** Pour : 10 contre : / abstention: /

#### 5 - COMPEYRE – TRAVAUX DE REALISATION D'UNE AIRE DE PARKING

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'il vient de saisir le GIEC du Caroux Espinouse pour réaliser les travaux d'aménagements de la parcelle de terrain récemment acquise à Compeyre, qui vient d'être enregistrée par les services du cadastre dans « **le domaine public** » de la commune.

Il indique que ces travaux consisteront à isoler tout le périmètre de la parcelle des parcelles voisines, avec des murets et un grillage, puis de réaliser une plateforme en béton sur l'aire de parking.

Il propose que nous examinions le moment venu, si l'installation d'une aire de jeu pour les enfants et d'un terrain de boules est réalisable.

Il propose aux membres du Conseil l'autorisation de réaliser ces travaux dont le montant de la dépense (TP + Clotûre de l'enceinte) sera de l'ordre de **5 000 €**.

Il précise que ces travaux pourraient débuter en principe dans le courant de la 2<sup>ème</sup> quinzaine de février.

**Avis du Conseil :** *Le Conseil émet un avis favorable à la réalisation de ce projet et à engager*

**Nombre de voix :** Pour : 10 contre : / abstention: /

#### 6 - BUDGET 2013 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le maire propose aux membres du Conseil dans le cadre de la préparation du **BP 2013**, l'examen et le vote des subventions de fonctionnement à accorder aux associations communales, extra communales et d'intérêt Communal, qui animent et favorisent la vie sociale et ludique de notre commune.

**Associations communales :**

**Comité des fêtes :** Cours/Compeyre - Andabre –

**Clubs :** 3ème âge Andabre et de l'Avenir –

**Assoc :** Couleurs du Caroux - Mousses et Lichens du Haut- Languedoc - Sauvegarde de l'église de Douch - Spéléo Passepartrou – Infotouriste Rosis = **153 €**

**Associations extra communales :**

Association culture et tradition « **estive d'oc** » = **153 €**

Réseau touristique de la Salvetat = **200€**

**Sapeurs-Pompiers :** St Gervais sur mare - Combes = **122 €**

**CAB Bédarieux :** = **46 €**

**Gaule Minière :** = **80 €**

Il demande aux membres du Conseil que ces propositions d'attributions qui s'élèvent globalement à près de **2 000€** soient examinées et de préciser, que ces aides seront attribuées aux associations concernées, sous réserve qu'elles en fassent la demande au moyen d'un imprimé qui est à leur disposition en mairie. Il invite les membres du conseil à bien vouloir délibérer.

**Avis du Conseil :** *Le Conseil unanime adopte les propositions d'attributions de subventions proposées.*

**Nombre de voix :** Pour : 10 contre : / abstention: /

#### 7 - COMPEYRE - RESEAU EDF - BAISSSES DE TENSION SUR LE SECTEUR DE COMPEYRE

Monsieur le maire informe les membres du Conseil que des baisses de tension récurrentes affectent les habitations de tout le secteur de Compeyre.

Il indique qu'il a pris contact avec le responsable EDF de notre secteur, pour qu'il fasse réaliser par ses services l'examen de cette partie de réseau et si l'état du réseau l'exige, l'établissement d'une « fiche problème » qui sera ensuite transmise par EDF à Hérault Energie.

Il précise qu'il informera la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc compétente en la matière.

**Avis du Conseil :** *Le Conseil Municipal prend acte de l'information.*

**Nombre de voix :** Pour : 10 contre : / abstention: /

### 8 - CCMHL - PROJET DE CREATION D'UNE DECHETERIE POUR DESSERVIR LES COMMUNES DE CASTANET / ROSIS

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que l'étude diligentée par le Cabinet GIRUS pour la mise en place d'une déchèterie pour desservir les communes de Castanet le haut et de Rosis et en cours d'élaboration.

Il précise que ce projet de création d'une déchèterie, est sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc.

Il indique toutefois, que pour des raisons techniques et financières, il n'est pas opportun d'envisager de mettre en place cet équipement sur le site de l'ancienne décharge et qu'il y a lieu de rechercher un autre emplacement plus facile d'accès, ce à quoi nous nous attachons.

Il propose aux membres du Conseil de bien vouloir s'exprimer sur ce dossier.

**Avis du Conseil :** *Le Conseil prend acte de l'information, et estime que pour toutes les raisons évoquées par le Maire, il y a lieu de trouver un autre emplacement.*

**Nombre de voix :** Pour : 10 contre : / abstention: /

### 9 - LA COMBE D'ANDABRE - PROJET DE CREATION D'UNE AIRE DE PARKING

Monsieur le maire informe les membres du conseil de la requête formulée par les habitant de la rive droite de la combe ,qui l'interpelle l'un, parce qu'il éprouve des difficultés pour stationner leurs véhicules, d'autres qui ont des projets de construction dans des parcelles de terrain attenantes

Il indique qu'une première réflexion, nous a amené à consulter les propriétaires de la parcelle de terrain pour obtenir un morceau de terrain pour permettre le stationnement de quelques véhicules sans obstruer le chemin communal qui dessert d'autres riverains.

Il ressort du courrier que vient de nous adresser les propriétaires du dit terrain, qu'ils sont prêt à céder la parcelle mais demande en échange, de viabiliser la dite parcelle.

Il propose aux membres du Conseil de bien vouloir s'exprimer sur ce dossier qui nécessitera avant de prendre une quelconque décision, d'examiner les tenants et les aboutissants du dossier et d'en chiffrer le coût de l'opération.

**Avis du Conseil :** *le conseil estime que les exigences formulées par la propriétaire pour la cession de la parcelle, nécessitent une réflexion plus approfondie sur les tenants et les aboutissants de ce projet.*

**Nombre de voix :** Pour : 10 contre : / abstention: /

### 10 - MAISON DU MOUFLON ET DU CAROUX - RECRUTEMENT D'UN ANIMATEUR

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'il y a lieu, comme l'année dernière, de recruter un animateur pour assurer la gestion et le fonctionnement de **la Maison du Mouflon et du Caroux à Douch.**

Il propose donc de prendre contact avec Pôle Emploi pour recruter cet animateur pour une période de six mois, dans le cadre d'un nouveau contrat sur **la base de 20 h/ hebdomadaires**, bénéficiant d'une aide de l'État à hauteur de **70%**, et de programmer cette dépense sur **le budget 2013**, et d'en délibérer.

**Avis du Conseil:** *le Conseil émet un avis favorable au recrutement d'un animateur pour la saison 2013.*

**Nombre de voix :** Pour : 10 contre : / abstention :

### 11 - PLU - PRESENTATION DES PROJETS PADD AUX PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'une réunion de présentation des projets de PADD aux personnes publiques associées, aura lieu à Andabre, **le 6 février 2013.**

Il précise qu'au cours de cette réunion ce sont les orientations générales du futur PLU, qui seront présentées et non les détails du développement de tel ou tel village.

**Pour information :** *Le Conseil prend acte de l'information.*

### 12 - CCMHL - PROJET D'EXTENSION DU PARC EOLIEN DE CAMBON ET SALVERGUES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil du projet d'extension du parc éolien de Cambon et Salvergues. qui intervient dans la politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre menée à l'échelle internationale et déclinée au niveau de l'Europe, puis de la France, pour la production d'électricité d'origine renouvelable.

Il indique que ce projet prévoit l'installation de 6 éoliennes ENERCON E70 de 2,3 mégawatts de puissance unitaire se situant dans une démarche compatible avec le schéma régional, le document cadre du Parc naturel régional et la zone de développement éolien de la Montagne du haut Languedoc.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir examiner ce projet d'extension qui ne nuit en rien à l'esthétique paysagère de ce site et, de surcroît, contribue à la protection de l'environnement en réduisant les émissions de CO2, constituant une solution efficace pour lutter contre le réchauffement climatique.

Il propose donc aux membres du Conseil de bien vouloir émettre un avis sur ce projet d'extension et d'en délibérer.

**Avis du Conseil :** *Le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce projet d'extension éolien sur la commune de Cambon et Salvergues.*

**Nombre de voix :** Pour : 10 contre : / abstention: /

### **13 - STELE BIR HAKEIM SOUVENIR - 70° ANNIVERSAIRE DU MAQUIS DE BIR HAHEIM A DOUCH**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'en 2006 nous avons inauguré à Douch avec beaucoup de solennité et d'émotion une stèle du souvenir à la mémoire du maquis Bir Hakeim, à l'endroit même où furent tués deux résistants lors des combats qui opposèrent, le 10 septembre 1943 une colonne de deux cent soldats allemands commandé par un capitaine de la Wehrmacht à 40 maquisards du "Bir Hakeim".

Il précise que cette stèle, nous l'avons érigée en 2006 pour perpétuer ce devoir de mémoire. Nous l'avons érigée à Douch à la mémoire du valeureux maquis "Bir Hakeim" mais aussi pour la France, à nos camarades et aux nôtres morts pour la Patrie, pour les hommes et pour la résistance.

Il ajoute que le général de Gaulle, dans ses mémoires, évoque ce « premier combat en règle à Douch », qui semble une sorte de signal pour toute la résistance.

Il propose donc, afin de perpétuer ce devoir de mémoire, d'organiser un rassemblement à Douch, avec le soutien du CG 34, du Ministère des AC, du Souvenir français, de toutes les associations d'anciens combattants et la participation des élèves du LEP de Bédarieux qui travaillent sur cet évènement.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir émettre un avis sur cette proposition et d'en délibérer.

**Avis du Conseil :** *Le Conseil émet un avis favorable à l'organisation de cet anniversaire qui perpétue le devoir de mémoire.*

**Nombre de voix :** Pour : 10 contre : / abstention: /

### **14 - PROGRAMME DES MANIFESTATIONS CULTURELLES ET FESTIVES 2013**

#### **Le samedi 22 juin 2013 - Journée nationale de fêtes des moulins (à Lafage et à Douch)**

- 10h00 à Lafage, inauguration du moulin à grains
- 10h30 mise en route du moulin pour une première mouture de grains
- 12h00 Rdv à Douch pour la 2<sup>ème</sup> journée du pain de Douch
- 12h30 Cuite de pain au four communal de Douch avec la farine du moulin

#### **Le vendredi 5 juillet 2013 - Tour de France cycliste 7<sup>ème</sup> étape Montpellier-Albi (passage à Andabre et Castane-le-Haut)**

##### **Col de la Croix Mounis**

Animation organisée par les communes de Castanet-le-Haut et de Rosis, la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc, le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, l'usine d'embouteillage d'eau de la Salvetat, le département de l'Hérault et la Région Languedoc-Roussillon. Une réunion rassemblant tous les partenaires se tiendra prochainement.

#### **Le samedi 27 juillet 2013 Association Culture et Tradition**

- 20h 30 Pièce de théâtre à Andabre
- Les dates des fêtes de quartiers et votives seront communiquées ultérieurement.

**La Rando communale** aura lieu cette année le 28 sept 2013 sur le massif du Caroux.  
**La Rando communautaire** aura également lieu le massif du Caroux (date à venir).

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.  
Tous les points de la séance ont été adoptés à l'unanimité.**



**Jacques MENDES**  
**Maire de ROSIS**

**Adresse mail domicile: [ad.jacq.mendes@orange.fr](mailto:ad.jacq.mendes@orange.fr)**

**Adresse mail mairie: [mairie.rosis@wanadoo.fr](mailto:mairie.rosis@wanadoo.fr)**

**Tel. bureau: 04-67-23-60-73 mobile: 06-48-28-47-19**

**site internet: <http://www.rosis-languedoc.com>**



web